

CND BALLETS DES MAISONS D'OPÉRA

Fiche Vie professionnelle

Centre national de la danse
Ressources professionnelles
+33 (0)1 41 839 839
ressources@cnd.fr
cnd.fr

INTRODUCTION

Les maisons d'opéra présentent des situations très contrastées selon leur histoire et leur ville d'implantation. Une trentaine de maisons d'opéra sont actives sur l'ensemble du territoire. Parmi elles, **15** sont soutenues financièrement par l'Etat et constituent le réseau des opéras en région.

Au sein de ce réseau, le ministère de la Culture a attribué le label « Opéra national en région » à 5 pôles lyriques de référence : Opéra national de Bordeaux, Opéra national de Lyon, Opéra - orchestre national Montpellier Occitanie, Opéra national de Lorraine (Nancy), Opéra national du Rhin – CCN Ballet.

Ces Opéras nationaux en région se voient fixer des objectifs spécifiques en termes artistique, territorial, professionnel et social dans le cadre de leur convention avec l'État.

Toutes les maisons d'opéra ne disposent plus aujourd'hui d'un ballet permanent : au sein du réseau des 15 opéras en région, 7 ont un ballet (dont 4 parmi les Opéras nationaux en région).

A ces 7 ballets rattachés à une maison d'opéra en région, il faut bien sûr ajouter le Ballet de l'Opéra national de Paris, dont la reconnaissance et le rayonnement sont singuliers.

On compte ainsi, à ce jour, 8 ballets rattachés à une maison d'opéra.

SOMMAIRE

Missions et fonctionnement	2
Les danseurs des maisons d'opéra	2
Textes officiels (liens)	3
Réunion des Opéras de France	3
Coordonnées des ballets	4

MISSIONS

Les 15 maisons d'opéra en région soutenues par l'État accomplissent une mission commune de production et diffusion des œuvres lyriques et chorégraphiques. Elles veillent à proposer tant les œuvres du répertoire que la création contemporaine, notamment par des commandes à des compositeurs et à des chorégraphes, et à s'inscrire dans des réseaux de coproduction. Elles s'attachent en outre à développer une politique d'éducation artistique et culturelle destinée à favoriser l'accès de la programmation à tous les publics.

Les missions de l'Opéra national de Paris sont de rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres du patrimoine lyrique et chorégraphique ; favoriser la création et la représentation d'œuvres contemporaines ; contribuer à la formation et au perfectionnement des chanteurs, des danseurs et des chefs de chant ; participer au développement de l'art lyrique et chorégraphique en France¹.

FONCTIONNEMENT

Les maisons d'opéra constituent un réseau hétérogène, que ce soit en termes de statuts (association, syndicat mixte, syndicat intercommunal, régie directe ou personnalisée, EPCC), de budgets ou encore de niveaux d'activité et de fréquentation. Cette variété peut être expliquée par leur histoire contrastée et par des engagements des villes très inégaux selon les lieux (les villes étant les principaux financeurs des maisons d'opéra).

Les subventions publiques des maisons d'opéra en région représentent 77% de leurs produits (elles représentent 63% de leurs produits si l'on inclut l'Opéra national de Paris dans l'analyse).

En 2017, la répartition des subventions publiques des maisons d'opéra en région est la suivante, hors Opéra national de Paris : 45% de subventions provenant des communes, 27% d'EPCI, 16% de l'État, 9% des conseils régionaux et 3% des conseils départementaux

(Source : *Observation sur l'art lyrique en France*, ROF – Observatoire des politiques culturelles, 2019).

LES DANSEURS DES MAISONS D'OPERA

Les danseurs recrutés dans les ballets relèvent de la fonction publique territoriale : ils sont recrutés en contrat à durée déterminé, souvent pour une durée d'un an, renouvelable. Au terme de 6 ans d'ancienneté sous CDD, les danseurs se voient proposer un CDI s'ils sont renouvelés dans leur poste.

Les danseurs de l'Opéra national de Paris ne relèvent pas de la fonction publique territoriale. Ce sont des salariés de droit privé, embauchés principalement en CDI et pour certains en CDD.

Si l'on se réfère aux chiffres de la Réunion des Opéras de France, on dénombre en **décembre 2020** : 338 postes de danseurs au sein des ballets d'opéra, dont 154 au sein du Ballet de l'Opéra national de Paris. Le nombre de danseurs effectivement salariés dans les ballets peut varier selon les années.

¹ Cf. décret n°94-111 du 5 février 1994, modifié par les décrets n°2007-64 du 17 janvier 2007 et n°2008-9 du 2 janvier 2008.

	Postes de danseurs 2018	Postes de danseurs 2020	statut juridique de l'Opéra
Avignon	14	12	régie communautaire
Bordeaux	39	35	régie personnalisée - EPA
Lyon	32	30	association (régie pour le ballet)
Metz	14	14	régie communautaire
CCN – Ballet de l'Opéra national du Rhin	33	32	syndicat intercommunal
Nice	26	26	régie autonome
Toulouse (Théâtre du Capitole)	35	35	régie communautaire
total ballets en région	193	184	
Paris	154	154	EPIC
total ballets	347	338	

Source : ROF, décembre 2020

TEXTES OFFICIELS

Loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, article 5

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032854341

Décret n°2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034307944

Arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « Opéra national en région »

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034679398

Cahier des missions et des charges pour le réseau national des opéras en région, annexé à la circulaire du 31 août 2010.

http://drop.philharmoniedeparis.fr/content/GPM/Pdf/03ViePro04/Labels_reseaux_SV_05_Operas.pdf?_ga=2.202585365.56514381.1499179839-1176445044.1499179839

REUNION DES OPERAS DE FRANCE (ROF)

Association fondée en 1964, sous le nom de Réunion des théâtres lyriques de France (RTL), la Réunion des Opéras de France (ROF) a pour objet la défense et la promotion des arts lyrique et chorégraphique sous toutes leurs formes.

Elle est constituée, d'une part, par les élus des villes concernées et, d'autre part, par les directeurs généraux, artistiques, administratifs et financiers des théâtres. Elle compte **27** structures adhérentes.

RÉUNION DES OPÉRAS DE FRANCE

41 rue du Colisée 75008 Paris

T 01 42 56 49 70

Site Internet : www.rof.fr

COORDONNEES DES BALLETS

Les ballets sont présentés par ordre alphabétique de ville d'implantation.

BALLET DE L'OPÉRA DU GRAND AVIGNON

Direction de la danse par intérim : Maîtresse de ballet : Brigitte CLARET

Direction générale de l'opéra : Frédéric ROELS

Administrateur général : Vincent BERGEOT

Place de l'Horloge 84007 Avignon Cedex 1

T 04 90 14 26 00 (administration)

Mél : opera.direction@grandavignon.fr

Site : www.operagrandavignon.fr

BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DE BORDEAUX

Directeur de la danse : Éric QUILLERÉ

Direction générale de l'opéra : Marc MINKOWSKI

Administrateur du Ballet : Vincent JEANDIN

Grand-Théâtre Place de la Comédie BP 90095 - 33025 Bordeaux CEDEX

T 05 56 00 85 95 (administration)

Mél : info@opera-bordeaux.com

Site : www.opera-bordeaux.com

BALLET DE L'OPÉRA DE LYON

Directrice du ballet : Julie GUIBERT

Direction générale de l'opéra : Serge DORNY

Déléguée générale du Ballet : Theresa LAFORTUNE

1 place de la Comédie 69001 Lyon

T 04 72 00 45 00 (administration)

Mél : ballet@opera-lyon.com

Site : www.opera-lyon.com

BALLET DE L'OPÉRA-THÉÂTRE DE METZ MÉTROPOLE

Maître de ballet : Laurence BOLSIGNER-MAY

Direction générale de l'opéra : Paul-Émile FOURNY

Administratrice : Érika PARISSE

4-5 place de la Comédie, 57000 Metz

T 03 87 15 60 51 (administration)

Site : <http://opera.metzmetropole.fr>

BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DU RHIN / CCN (MULHOUSE)

Directeur artistique du ballet / Directeur du CCN : Bruno BOUCHÉ

Direction générale de l'opéra : Alain PERROUX

Administratrice du ballet : Emmanuelle BOISANFRAY

38 Passage du Théâtre, 68100 Mulhouse

T 03 89 45 94 10

Mél : ballet@onr.fr

Site : www.operanationaldurhin.eu

BALLET NICE MEDITERRANÉE (OPÉRA NICE CÔTE D'AZUR)

Directeur artistique du ballet : Éric VU AN

Direction générale de l'opéra : Bertrand ROSSI

Attachée de direction au Ballet Nice méditerranée : Céline Marcinno

4 & 6 rue Saint-François de Paule, 06300 Nice

T 04 92 17 40 00 (Standard)

Site : www.opera-nice.org

BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS

Directrice du ballet : Aurélie DUPONT

Directeur général de l'Opéra : Alexander NEFF

Administrateur de la danse : Mathieu VIVANT

Opéra Garnier 8 rue Scribe, 75009 Paris

T 01 40 01 17 89

Site : www.operadeparis.fr

BALLET DU CAPITOLE (TOULOUSE)

Directeur de la danse : Kader BELARBI

Direction artistique : Christophe GHRISTI

Administratrice générale : Claire ROSEROT DE MELIN

8 Rue Jean Rodier, 31400 Toulouse

T 05 61 22 31 31

Site : www.theatreducapitole.fr